



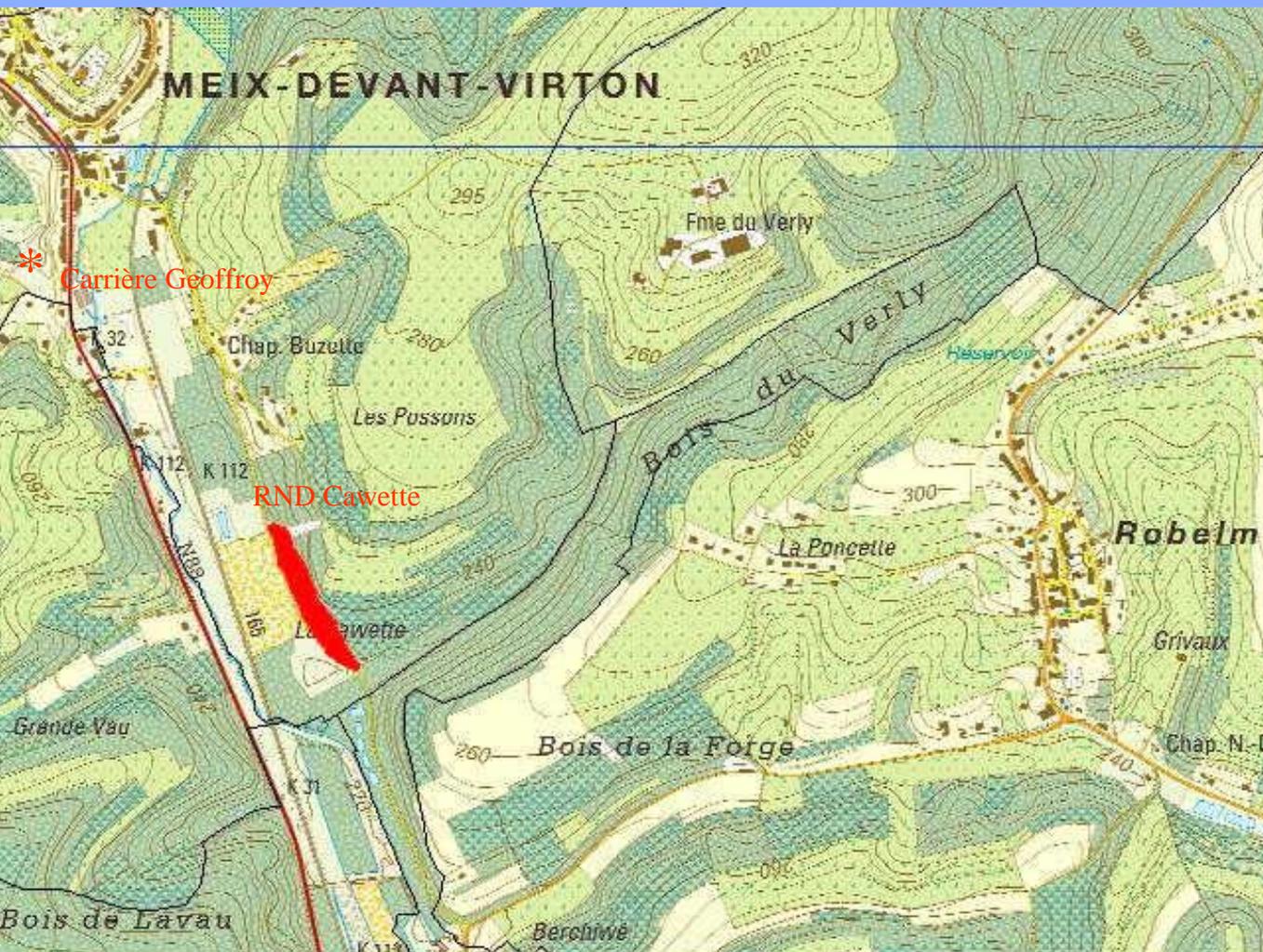
Contribution au ré-aménagement de carrières anciennes

B. Van Doren
Division Nature et Forêts
Cantonement de Virton

Contexte

- **Action volontaire de la DNF en faveur de la biodiversité --> pas obligation légale dans le cadre d'un permis d'exploiter**
- **Carrière ancienne --> pas de grand groupe carrier en jeu**
- **Géologie --> sables et grès Sinémuriens**
- **Etude de cas sur la commune de Meix-devant-Virton**
- **Cheminement intellectuel, d'une expérience limitée vers un projet plus vaste**

L 'expérience de départ: la réserve domaniale de la Cawette



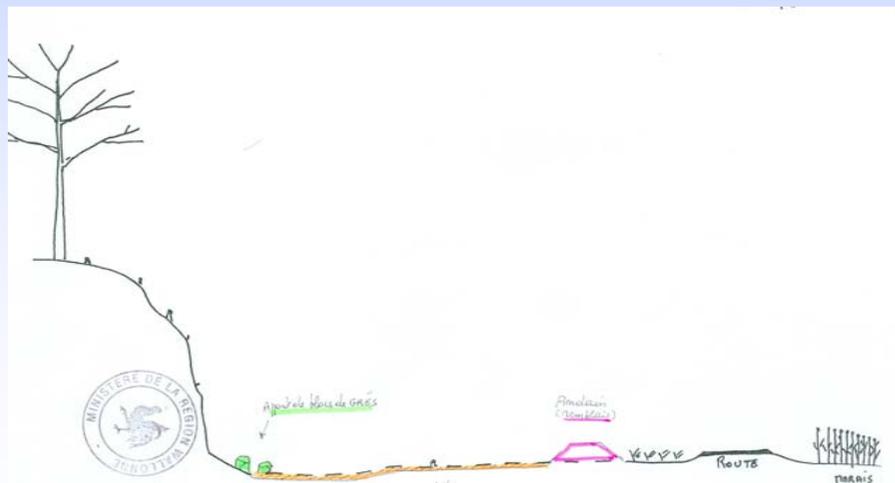
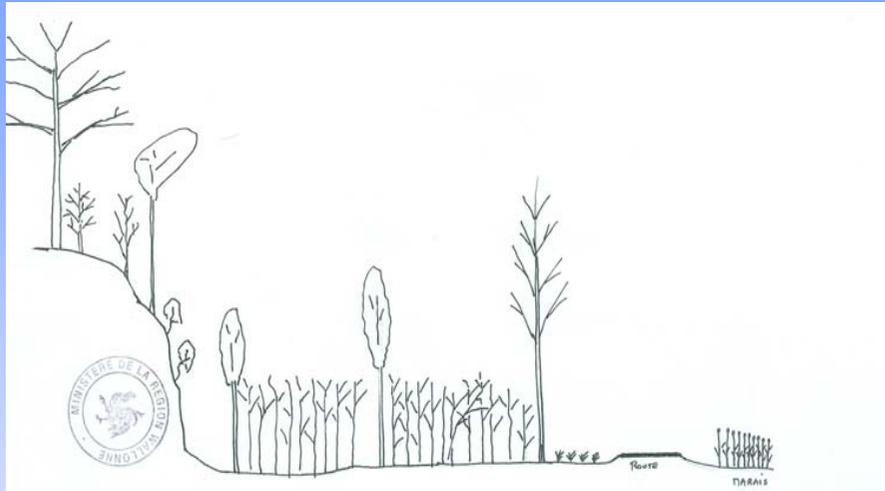
- Acquisée dans le cadre de la protection du marais
- Carrière abandonnée depuis + de 50 ans
- Origine: construction du village



Vous avez dit « carrière » ?



Les travaux de restauration



- Intérêt des carrières pour la flore et la faune thermophiles
- permis d'urbanisme pour déboisement et modification du relief
- travail en 2 phases pour migration des espèces
- travail au moindre coût (vente du bois, terres sur place, ...)



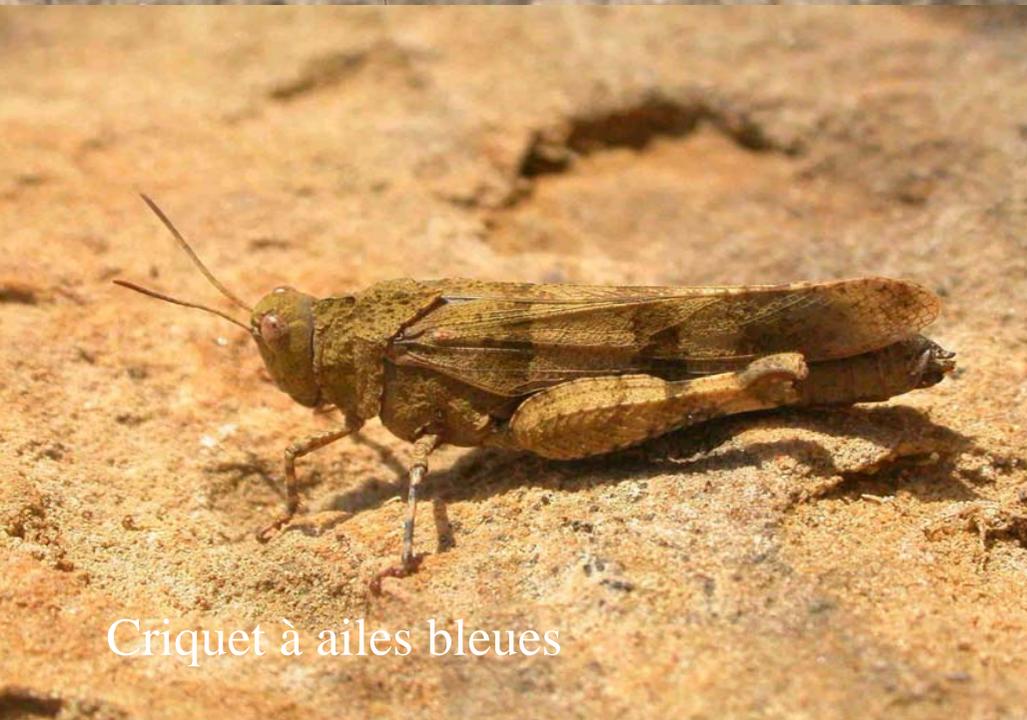
C'est magique !



Cicindèle hybride



Cardamine des rochers



Criquet à ailes bleues



Characaceae



Principes de gestion

- Mélanger les habitats (falaise, pelouse sur sable, mares, pré maigre ...)
- Varier le micro-relief et la granulométrie (pierriers, sable fin, souches, ...)
- Conserver à terme des plages de sol minéral
- Lutter contre l'ombrage du milieu (genêts, ligneux, ...)
- Maintenir une flore basse,
- Proscrire le travail au noir



Gestion par pâturage

- investissement en clôtures
- choix de l'espèce et de la race,
- détermination de la charge,

Quand l'idée fait son chemin

Le cas de la carrière Geoffroy



- Localisation de l'autre coté de la vallée
- Données scientifiques: intérêt majeur
- Plan de secteur: zone d'habitat à caractère rural
- Deux propriétaires: un agriculteur et un entrepreneur



Ammophila pubescens



Anthidium punctatum



Dasypoda hirtipes



Sphecodes albilabris



Lacerta agilis



Platycleis albopunctata



Jasione montana



Aricia agestis

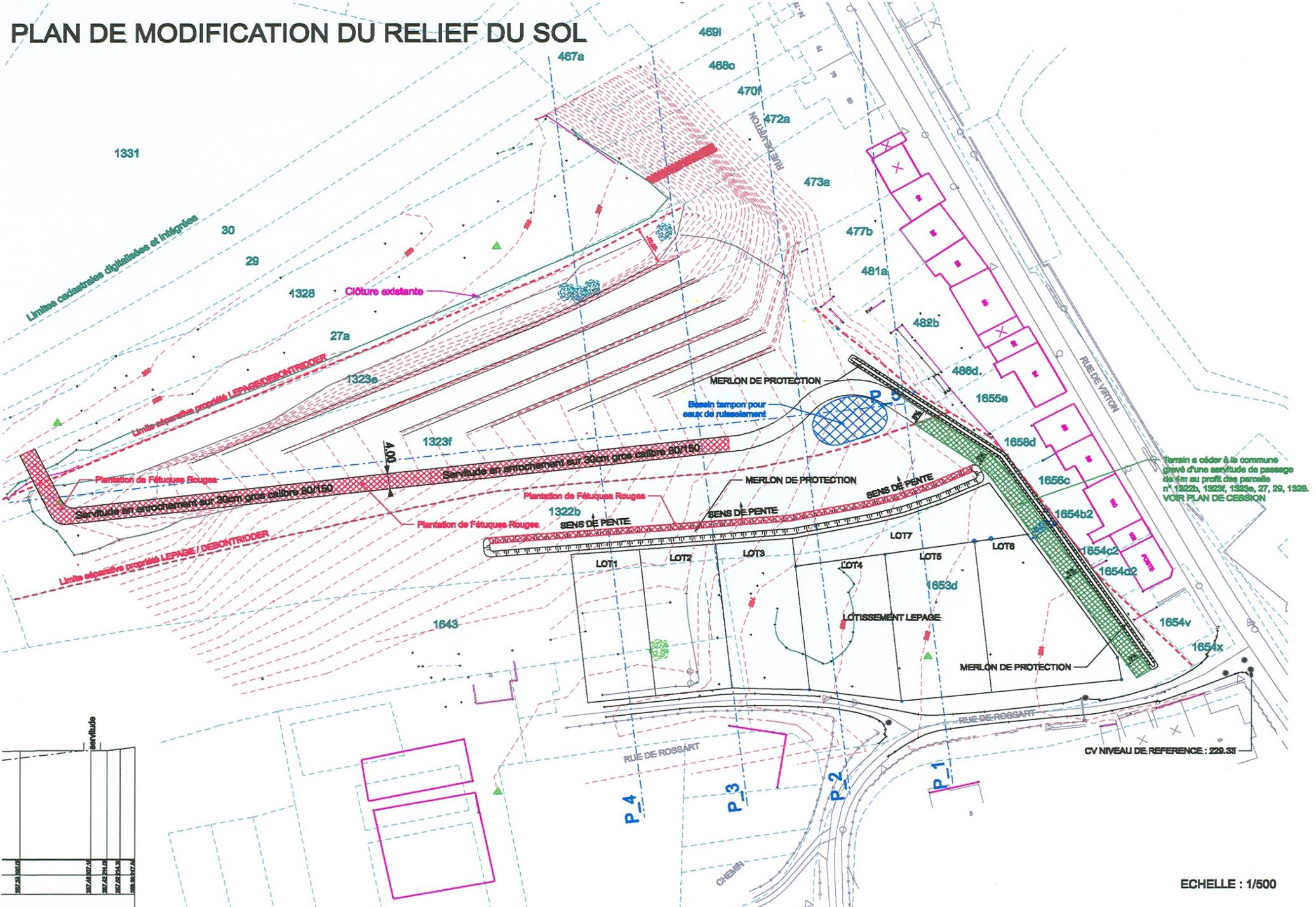


« Le cultivateur, l'entrepreneur et la commune »

3 intérêts contradictoires ? lotir (A) + cailloux (B) + patrimoine (C)

- Permis de lotir:
 - 6 lots à front de rue
 - profondeur limitée (40 m)
 - merlon sur parcelle propre (protection des lots)
 - cession de voirie à la commune (accès)
 - clôture obligatoire en fond de parcelle (dérangement)
- Permis de modification du relief du sol;
 - profilage en terrasses plein Sud (intérêt biologique)
 - contre-pente sur terrasse (érosion)
 - hauteur de terrasse limitée (sécurité)
 - merlon + bassin (protection)
 - exploitation 1 mois pendant 3 ans (nuisances + dégâts séquencés)
 - période de travaux en 7/8/9 (migration des espèces)
 - vente du fond à la commune, statut RND et et gestion par la DNF

PLAN DE MODIFICATION DU RELIEF DU SOL



Terrain à céder à la commune
grâce d'une servitude de passage
de 4m au profit des parcelles
n° 1322b, 1323f, 1323e, 27, 29, 1328.
VOIR PLAN DE CESSION

servitude	
1327.211.307.01	
1327.211.307.01	
1327.211.307.01	
1327.211.307.01	
1327.211.307.01	

Carrières en forêt communale

« Et si on reproduisait la démarche ! »

- 3 communes engagées dans un programme Leader+ (Meix-devant-Virton, Etalle, Tintigny);
- Plus d'une centaine de petites carrières anciennes dont une majorité dans les bois soumis et en Natura 2000;
- Intérêt d'une restauration de certaines d'entre elles en vue de la diversité biologique (déboisement partiel et modification du relief,...);
- Intérêt d'un réel rafraîchissement en plus d'un simple déboisement
- Nécessité d'une programmation en vue de garantir une diversité des stades de recolonisation + l'aspect réseau;
- Travaux de rafraîchissement pouvant intéresser de petits entrepreneurs pour des quantités limitées de sable ou concassé;
- Permis à demander par les communes ou la DNF pour garantir l'objectif;
- Les convoyeurs attendent ...



Merci de votre attention

Lacerta agilis

Crédit photographique: Marc Paquay, Jean-Yves Baugnée, Yvan Barbier